COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260702-CMDU020726001-DE

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à vingt heure en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.

Date de la Convocation : 24 juin 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, A. FERTÉ-DEVIN, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, B. NÉDÉLEC, R. SALONDY, J. BENARD-TERRIEN, C. BRICE, C. LAMOURIC, G. VASSEUR (arrivée à 20 h 43), A. KNOERLÉ, P-Y. MATEL, S. ESLAN, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : T. BESENARD, G. VASSEUR (jusqu'à 20 h 43), T. VIEILLE-CESSAY, M. GRECO, L. POUHAUT

Membres en exercice : 27
Membres présents : 22 jusqu'à 20 h 43 et 23 à partir de 20 h 43
Membres absents : 5 jusqu'à 20 h 43 et 4 à partir de 20 h 43
Procurations : 5 jusqu'à 20 h 43 et 4 à partir de 20 h 43
Votants : 27

Thierry BESNARD a donné pouvoir à Caroline PLUS
Thaddée VIEILLE-CESSAY a donné pouvoir à Marie FEUILLET
Gaël VASSEUR a donné pouvoir à Sylvie ESLAN jusqu'à 20 h 43
Magali GRECO a donné pouvoir à Brigitte NEDELEC
Laurence POUHAUT a donné pouvoir à Pascale IMBERT

Caroline PLUS a été élu secrétaire de séance.

1 - AMENAGEMENT FONCIER : Composition de la commission communale

Madame Anouk Ferté-Devin, adjoint au maire délégué au cadre de vie, à l'environnement et aux ressources naturelles expose :

Par délibération du 15 décembre 2017, le conseil départemental du Morbihan, a engagé une procédure d'aménagement foncier sur la commune de Saint Nolff.

Dans ce cadre et suite aux élections municipales, il convient donc, conformément aux articles L121-3 et suivants du code rural et de la pêche maritime :

-de désigner un conseiller municipal titulaire et deux conseillers municipaux suppléants qui seront amenés à siéger à la commission communale d'aménagement foncier, étant précisé que madame la maire est membre de droit de la commission.
-de désigner deux propriétaires forestiers titulaires et deux propriétaires suppléants.
-de procéder à l'élection de trois propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune titulaires et de deux suppléants.

Un avis de publicité invitant les candidats à se faire connaître a été diffusé dans un journal diffusé dans le département le 6 mai 2026 et un appel à candidature a été réalisé en mai sur les supports de communication communaux (site internet et réseaux) et relancer fin juin.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les conseillers municipaux et les propriétaires forestiers et procède à l'élection des propriétaires de biens fonciers non bâtis comme suit :

Désignation Elus, à l'unanimité :

Karine ALBANHAC- Titulaire de droit
Anouk FERTE-DEVIN - Titulaire
Pierre DELAHAYE - Suppléant
Bénédicte GICQUEL - Suppléante

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260702-CMDU020726001-DE

Désignation Propriétaires forestiers, à l'unanimité :

Dominique LE RIGOLEUR - Titulaire
Philippe GABILLET - Titulaire
Maden LE CROM - Suppléant
Benoît FOURNIER - Suppléant

Election Propriétaires de biens fonciers non bâtis : 3 titulaires et 2 suppléants

Sébastien SAUDEL	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Béatrice KERRAND	Titulaire : 6 vois Suppléante : 6 voix
Jean-Luc FRANCOIS	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Jacques DEVAUJANY	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Jean-Philippe LE PLAIN	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Johann CONAN	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Alexandre JOANNIC	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Yvon LE BRUN	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Michel LIZANO	Titulaire : 6 voix Suppléant : 6 voix
Marie-Hélène RENAUD	Titulaire : 6 voix Suppléante : 6 voix
Gaëlle RICHARD	Titulaire : 6 voix Suppléante : 27 voix
Patrick JUBIN	Titulaire : 21 voix
Christopher LABBE	Titulaire : 27 voix
Jean THOMAS	Titulaire : 21 voix
Sylvie CLODIC	Titulaire : 1 voix Suppléante : 21 voix

Sont élus 3 titulaires et 2 suppléants :

. Patrick JUBIN, titulaire
. Christopher LABBÉ, titulaire
. Jean THOMAS, titulaire
. Gaëlle RICHARD, suppléante
. Sylvie CLODIC, suppléante

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 3 juillet 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC

MAIRIE DE SAINT-NOLFF 56 MORBIHAN